



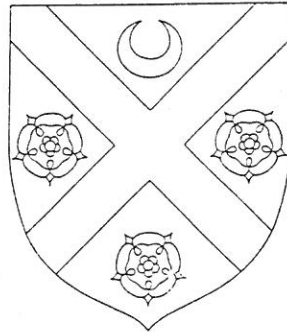
1992

Dieu las le Cœur de la ville  
Le 11ème anniversaire de la commune

M. TILLARD 93

**SOMMAIRE**

LE MOT DU MAIRE	Page 2
DES RUES ET DES NOMS	Page 4
FAMILLES A L'HONNEUR	Page 6
UNE AIRE POUR TOUS	Page 8
AVENIR ET INTERCOMMUNALITE	Page 10
QUE SONT NOS IMPOTS DEVENUS ?	Page 12
DEMOGRAPHIE	Page 15
BREVES, AU FIL DE L'AN ...	Page 16
DIX BOUGIES POUR UNE REVUE	Page 20



**AGENDA**

**HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DU SECRETARIAT DE MAIRIE :**

Les mardis de 15 heures à 18 heures  
Les mercredis de 9 heures à 12 heures  
Les vendredis de 13 heures 30 à 17 heures

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHEQUE :**

Les mercredis et vendredis de 16 heures 30 à 18 heures

**TELEPHONE MAIRIE : 75 40 01 04**

**TELEPHONE ECOLE DES GRANDS : 75 40 04 49**

**TELEPHONE ECOLE DES PETITS : 75 40 04 92**

**TELEPHONE ECOLE DE MIRABEL ET BLACONS : 75 40 05 06**

**TELEPHONE ECOLE MATERNELLE : 75 40 03 15**

**TELEPHONE RESTAURANT SCOLAIRE INTERCOMMUNAL : 75 40 05 58**

LE MOT DU MAIRE

*Chères Clastroises, chers Clastrois*

*Avec cette dixième revue, j'ai souhaité que l'équipe rédactionnelle apporte certains éléments de réponse à des questions importantes qui engagent ou engageront l'avenir. Deux d'entre elles conditionnent en partie la vie de notre commune et de ses citoyens : Nos impôts et La coopération intercommunale.*

*L'équipe municipale s'est efforcée, depuis plusieurs années, de rectifier nombre d'anomalies constatées dans les bases d'imposition afin qu'une plus grande justice fiscale règne entre les clastrois. Si la contribution n'est jamais agréable, elle est cependant nécessaire à l'équilibre du budget qui, lui, doit répondre aux besoins de plus en plus pressants des habitants. Dans toute démocratie les élus font des choix mais doivent aussi les expliquer.*

*En 1992, des projets se sont trouvés, indépendamment de notre volonté, financés sur des exercices rapprochés : Toiture de l'église, aire sportive et voirie, entre autres ; ceci a d'ailleurs empêché la réalisation de certains programmes prévus, tels l'aménagement de la salle des fêtes et la construction du bâtiment vestiaire. Si les impôts locaux paraissent toujours élevés, une seule partie cependant revient à la commune : la première colonne de l'avis d'imposition. Dans un souci d'atténuer la pression fiscale sur le monde agricole déjà mis à rude épreuve, la municipalité a appliqué, très justement, au cours des derniers budgets, une moindre augmentation sur le foncier non bâti. Mais il faut quand même savoir que les seules ressources de notre commune sont précisément les quatre taxes locales. Je pense que l'article de cette revue : " Que sont, nos impôts devenus " répondra en partie, aux questions que, légitimement, chacun peut se poser.*

*En ce qui concerne la coopération intercommunale, La loi d'orientation du 6 février 92 relative à l'administration territoriale de la République, oblige, dans des délais que nous trouvons trop courts, les communes à se prononcer sur une forme ou une autre de regroupement.*

*Adhérents depuis 1987 au District d'Aménagement du Val de Drôme, nous n'avons jamais trouvé dans cette structure, réponses à nos besoins et à nos ambitions. Nous n'y avons pas*

*trouvé non plus l'esprit communautaire et démocratique ( tel que nous le concevons ) qui aurait dû largement y prévaloir .*

*Sans risquer un jugement et reconnaissant la difficulté à faire fonctionner autrement la " machine " , le conseil municipal , dans sa séance du 18 / 9 / 92 , a décidé d'étudier la création d'une communauté de communes recouvrant une aire géographique plus modeste et orientée sur le bassin de vie du Crestois . En effet , les emplois , la scolarisation du secondaire , les services de santé , les activités culturelles et de loisirs se situent au plus près , dans la région de Crest . C'est ainsi que les projets de statuts de la future communauté ont été adoptés et que les communes d' ACOUSTE SUR SYE , CREST , MIRABEL ET BLACONS et PIEGROS LA CLASTRE se trouveront demain ( si leurs désirs se confirment ) , volontairement unies pour mener à bien les tâches qu'elles se seront fixées en matière d'économie , d'environnement et d'élimination des déchets .*

*Il ne s'agit pas de créer une intercommunalité pour le plaisir , mais bien pour répondre à des nécessités de notre temps . Nous savons qu'il n'y a pas de regroupement modèle et qu'il y aura toujours des actions trop grandes ou trop petites , quelle que soit la forme d'intercommunalité choisie . Mais l'essentiel reste bien cette liberté de choix qui permet de préserver la souveraineté des conseils municipaux et de conserver , sans artifice , une identité .*

*Il n'est jamais facile de prendre une décision qui engage l'avenir ( dans ce cas , pour 6 ans ) et nous sommes conscients que cette décision peut jeter le trouble et aviver des passions : débats , médiatisation et tentatives de " confiscations politiques " , en sont la preuve . Mais une fois ces passions apaisées , nous restons persuadés qu'il faudra Raison garder afin que chacun admette le choix de l'autre et la possibilité de travailler ensemble sur les grands problèmes de demain ...*

*Je terminerai ce billet en vous présentant mes meilleurs vœux , ainsi que ceux de l'équipe municipale et du personnel communal pour l'année 1993 . Qu'elle vous apporte bonheur et satisfactions dans votre environnement familial ou professionnel et que chacun trouve autour de soi , chaleur , appui et amitié .*

*Reni' Bergier*

DES RUES ET DES NOMS

Il est en Val de Drôme, un coquet petit village qui, entre ROCHE et plaine, resserre ses maisons autour de la fontaine et de l'église: PIEGROS-LA CLASTRE ! Un nom plein d'histoire et de traditions rurales.

Pourtant on avait oublié, dans ce petit village, pour parfaire son image, quelque chose d'important; on avait oublié de donner un nom à chacune de ses rues et ruelles, elles aussi chargées d'histoire locale. Il y avait bien eu, à l'époque de la vogue du "vin nouveau", un essai de dénomination pour tout un quartier, mais les plaques, comme les souvenirs, se sont effacées.

Cette année, l'assemblée municipale et plus particulièrement la commission créée à cet effet, s'est penchée sur cet "important" sujet. C'est ainsi que toutes les rues et places du village ont hérité de noms. Les uns sentent bon les souvenirs ou l'air du pays, les autres sont plus ordinaires parce qu'ils concernent des lieux qu'il aurait été difficile de "débaptiser".

La prochaine étape sera la pose (avec l'accord des propriétaires) de plaques aux angles des rues. Cette opération devrait être, en principe, programmée pour 1993. En attendant, chacun peut prendre connaissance dans cette revue, du plan et des noms de rues et places de PIEGROS-LA CLASTRE.

Il est en Val de Drôme, un coquet petit village qui, entre ROCHE et plaine, resserre ses maisons autour de la fontaine, de l'église... et de ses rues.



FAMILLES A L'HONNEUR

La fête des mères a été, cette année, l'occasion d'une remise de médailles à 33 familles clastroises. La municipalité avait organisé une cérémonie à la salle polyvalente de Blacons (notre salle des fêtes étant trop petite pour recevoir toutes les familles et leurs amis).

Monsieur le Sous-Préfet de Die, Monsieur le Conseiller général de Crest-Sud, Madame la Présidente et Monsieur le Directeur de l'Union Départementale des Associations Familiales de la Drôme, de nombreuses personnalités du monde associatif, ont honoré de leur présence cette sympathique réception.

Au cours de la cérémonie, et après les allocutions d'usage, les mamans et papas concernés ont reçu médailles, diplômes et roses. Le nombre important des récipiendaires s'explique par le fait qu'une telle cérémonie n'avait pas eu lieu depuis bien longtemps.

En principe, les demandes de médailles sont posées par les familles; ici c'est à l'initiative de la municipalité que les dossiers ont été constitués. Ceci explique les rares (mais ennuyeux) oublis au cours du recensement exécuté par la commission sociale. Mais que les familles "oubliées" se rassurent, elles feront partie d'une prochaine "promotion". Pour obtenir ces différentes médailles, il faut, bien entendu, répondre à plusieurs critères :

Avoir élevé 8 enfants ou plus pour une médaille d'or, 6 ou 7 enfants pour une médaille d'argent, 4 ou 5 enfants pour une médaille de bronze.

Dans tous les cas l'aîné des enfants doit avoir atteint l'âge de 16 ans. Un avis favorable de l'U.D.A.F est obligatoire. La famille doit bien évidemment donner son accord.

MEDAILLES D'OR

Mme Francia LAMANDE  
Mme Lucienne PERMINGEAT  
Mme Yvonne BERNARD  
M. Marc BEYLIER  
M.Mme Marcel et Antoinette BOSC

MEDAILLES D'ARGENT

Mme Marinette LAMANDE  
Mme Marcelle PELOURSON  
Mme Rosa LIZAGA  
Mme Alice ARNAUD  
M.Mme Gustave et Jeanne BOUVAT  
M.Mme Jacques et Josette PUTHIOT

MEDAILLES DE BRONZE

Mme Paulette REYNAUD  
Mme H el ene CHABUS  
M. Louis REGAL  
M.Mme Aim e et Suzanne TERRASSE  
M.Mme Bernard et Mireille OLLIER  
M.Mme Robert et Josette MARTIN  
M.Mme L eopold et Lucette MANDIER  
M.Mme Gilbert et Louise HENRY  
M.Mme Adrien et Fran oise GRONLIER  
M.Mme Ren e et Albertine FERMOND  
M.Mme Jean et Odile EYMERY  
M.Mme Jean et Eliette EMERY  
M.Mme Armand et Lucette DEVILLE  
M.Mme Jacques et Marguerite BOUVAT  
M.Mme Maurice et Marie-Jos e BOUFFIER  
M.Mme Louis et Yvette BERNARD  
M.Mme Fernand et Juliette BERNARD  
M.Mme Martial et Lucienne BAUGIRAUD  
M.Mme Ren e et Annie AUBERT





UNE AIRE POUR TOUS

UNE AIRE SPORTIVE POUR QUI ? POURQUOI ?

Décision difficile pour une commune rurale qui doit faire face à de nombreuses demandes...

Pourtant si la jeunesse anime la vie commune par sa gaieté et sa vitalité, elle a aussi certaines demandes.

Une première réponse à ces demandes a été apportée en 1965 par la création du Foyer des Jeunes et par le démarrage d'une activité sportive : le basket.

Depuis, les difficultés matérielles sont toujours présentes: espaces réduits, terrain déformé, absence de lieu de rencontre (l'ancien foyer étant réaffecté). Pendant ce temps la population sportive augmente : 116 adhérents : 96 en basket (10 équipes engagées), 20 en gymnastique.

Fallait - il laisser mourir le basket et le sport par étouffement ou décider de la création d'un lieu sportif ?



## JEUNESSE ET ... SPORT

S'il est facile d'envoyer les enfants jouer "dehors", dans la rue, il est plus difficile d'accueillir des jeunes, de leur donner les moyens de se rencontrer, de se connaître, de se détendre, de s'éduquer.

Le sport, tel que nous le pratiquons à Piégros-la Clastre est une amorce d'intercommunalité pour les jeunes comme pour les adultes. Sur l'aire de sport polyvalente se rencontrent les scolaires, mais aussi les parents et les adolescents des communes voisines.

Beaucoup de disciplines peuvent y être pratiquées: basket bien sûr, mais aussi tennis, vitesse, saut, volley... activités souhaitées à la fois par les directeurs d'écoles, les responsables d'associations et le Foyer basket. Après examen des projets par une commission extra-municipale la création a été décidée.

Cette réalisation en cours n'aurait pas été possible sans la gentillesse, l'altruisme de Jean Marc Bouix que nous remercions ici au nom de la population clastroise.



**AVENIR ET INTERCOMMUNALITE**

En juin 1987 la commune de Piégros-la Clastre s'engageait pour 6 ans dans le District du Val de Drôme (D.A.V.D.). Cet engagement s'inscrivait dans la démarche commencée dans les années 75 par le Syndicat d'aménagement du Val de Drôme (S.A.V.D.).

L'intercommunalité avait pour objectif d'épauler ou d'initier toute action de développement (qu'elle soit économique, agricole, touristique, sociale ou autre ). Aujourd'hui, des dysfonctionnements au sein du DAVD et une loi (loi sur la réorganisation territoriale de la République) ont remis en question notre réengagement, le moment venu, avec le District.

C'est ainsi que, dès le mois d'octobre 92, notre commune et celles de Blacons, Aouste et Crest ont décidé d'étudier une autre forme de coopération : la Communauté de Communes. Cette association n'est pas fortuite elle a été préfigurée par des actions étudiées en commun, financées en commun et réalisées dans un minimum de temps.

Citons pour mémoire : Fontaigneux-Bourne, Regroupement scolaire, Quai des ordures ménagères.

Des habitudes de travail ont été prises, les élus et membres d'associations ont sympathisé...les citoyens aussi. Des besoins communs ou croisés dans des communes voisines favorisent ces actions : si les citadins ont besoin d'espaces naturels, d'accueil, de logements, les ruraux ont accès, eux, aux équipements de santé, d'éducation, de culture et de loisirs de la ville voisine. C'est également un lieu de travail pour des "fils de ruraux".

Seule une réflexion au niveau du "bassin de vie", aire géographique où le rural et l'urbain se rencontrent, peut conduire à un réseau ville-bourg-campagne.

Ce réseau mis en place répondrait aux demandes des citoyens :

- par la complémentarité des actions, des équipements, des accueils,
- par le partage des charges,
- par le partage des ressources.

Beaucoup de choses peuvent être faites toutes ne le seront pas. Rendez-vous dans le bassin de vie du Crestois.



*Mon village ... mon clocher ... des amours!*

QUE SONT NOS IMPOTS DEVENUS ?

Recettes de fonctionnement . Exercice 1992.

Les 4 taxes (nos impôts)

566 800 F

Subventions et participations

201 500 F

Locations

25 300 F

Impôts indirects

15 300 F

Divers

23 400 F

64 400 F

Excédents 91

695 000 F

D.G.F

Dotation globale de fonctionnement (Etat)

Recettes de fonctionnement  
1 591 700 F

# Dépenses de fonctionnement.

1 591 700 F



121 300 F

Dépenses scolaires

57 600 F

Aide sociale

547 100 F

Personnel et charges

97 000 F

Ordures ménagères

30 400 F

Incendie

291 000 F

Prélèvements pour investissements

164 000 F

gestion générale  
(dont 65 000 eur. de réserves  
pour dépenses imprévues)

39 100

Divers, subventions, taxes

85 200 F

Intérêts des emprunts

117 500 F

Travaux, services  
Voie, bâtiments...

47 500 F

Fournitures diverses

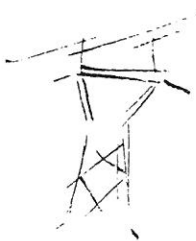
Réalisations, programmes en cours ou terminés en 92.



90 : 40 000 F  
91 : 50 000 F  
91 : 484 000 F



89 : 170 000 F  
90 : 139 000 F  
91 : 248 000 F  
92 : 304 000 F



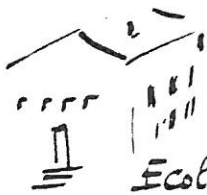
Electrification rurale

89 : 232 000 F  
90 : 70 000 F  
92 : 20 000 F

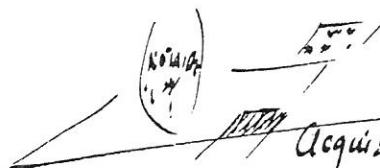


Aire sportive

90 : 9 000 F  
91 : 27 000 F  
92 : 382 000 F



89 : 13 000 F  
90 : 74 000 F  
91 : 11 000 F  
Ecoles 92 : 9 000 F



Acquisitions foncières

91 : 6 000 F (S' Médard)  
55 000 F (2A)  
1 000 F

Travaux divers  
(Locaux communaux)  
Matériel

90 : 19 000 F  
91 : 18 000 F  
91 : 12 000 F  
92 : 5 000 F

En Attente :

Salle de fêtes (intérieur)  
Aire sportive (bâtiment)  
Voie  
Electrification  
Assainissement

DEMOGRAPHIE 1992

NAISSANCES :

BOCHON Charlotte	le 06 Janvier	à CREST
PERRIN Maëlys Cynthia	le 04 Juillet	à VALENCE
REGAL Alexandre Raoul Emile	le 16 Octobre	à VALENCE
FRATY Jérémy Noël	le 29 Décembre	à VALENCE

MARIAGES :

CHAPUT Philippe et BARRAL Nadège	le 04 Juillet
PERMINGEAT Denis et BERNARD Pierrette	le 25 Juillet
BRARD Yannick et VERSIER Colette	le 08 Août
GAUDIN Omer et CHAMPEAUX Catherine	le 08 Août
TYSON Matthew et OULTON Suzan	le 29 août
MENDIELA Michel et LAMANDE Annick	le 05 Septembre

DECES :

AUBERT Jean-Paul	le 11 Février	à LYON
HELBERT Régis	le 22 Février	à VALENCE
SCHMITT René	le 05 Mars	à CREST
BUFFIERE Louise née RAILLON	le 07 Avril	à CREST
GAUDIN Germaine née BERGIER	le 07 Avril	à PIEGROS-LA CLASTRE
BONNAFOND Armand	le 07 juillet	à PIEGROS-LA CLASTRE
AUBERT Alain	le 08 Juillet	à PIEGROS-LA CLASTRE
JULLIAN Edouard	le 03 Août	à PIEGROS-LA CLASTRE
EYMERY Germaine née SAMUEL	le 17 Août	à CREST
RAILLON Julienne née FERMOND	le 17 Octobre	à CREST
MARTINA René	le 19 Novembre	à PIEGROS-LA CLASTRE



**BREVES : AU FIL DE L'AN**

**St Médard, ses ruines, ses fidèles.**

Pendant cinq semaines, cet été, les vestiges du prieuré de St Médard ont entendu parler toutes les langues. Deux groupes de douze et dix-sept jeunes de tous horizons ont continué à dégager la végétation et à protéger les restes du monastère. Les résultats sont visibles et l'entrée dans la clairière est une belle récompense pour ceux qui ont "fait la grimpe" jusque là-haut. Merci encore à tous les clastrois qui ont donné un "coup de main" et permis un bon déroulement de ces chantiers.

**Le petit pylône qui monte.**

Les délégués de notre commune au syndicat de télévision ont gagné vingt mètres de pylône. Bientôt, plus de trous noirs dans le paysage audiovisuel clastrois. Au printemps prochain, le pylône du réémetteur de Puyjovent mesurera 40 mètres et permettra une meilleure réception pour tous sur les canaux existants.

**La retraite du shériff.**

Les pigeons du clocher respirent, notre garde municipal, "Dédé" (pour les intimes et bien d'autres) prend sa retraite. Les feuilles mortes se ramassent à la pelle, les années de service et de travail aussi.

Bonne et paisible retraite. Prudence avec les armes à feu !

**Condamine : Une ruée vers l'ouest impossible.**

Ce chemin qui mène aujourd'hui nulle part sera-t-il un jour réouvert? Oui, bien sûr...mais par souci de sécurité, les édiles ont décidé de l'interdire en attendant que les compagnies d'assurances se mettent d'accord sur leurs devoirs respectifs (et sur leurs participations !)

**British marriage !**

Un mariage bien de chez nous pour deux citoyens de sa Gracieuse Majesté : Isabella et Matthew se sont mariés "chez nous" devant une assistance britannique, sous une pluie venue d'Outre-Manche. Our best wishes ou meilleurs voeux !

**Bistrot : Souvenirs, souvenirs...**

Germaine nous a quittés, le bistrot continue. La présence de celle qui servit du "jaune" ou du "rouge" pendant si longtemps hante encore le comptoir. Elle a rejoint ses clients fidèles qui allant de la cave d'Armand à celle de Gaston ne manquaient pas de s'arrêter au coin de la place.

**Ca s'est passé un dimanche... au bord de Blaine.**

C'est le dimanche que tout arrive ! Repos dominical vous avez dit ? Ce jour-là la poule faisane blottie au pied d'un des peupliers qui bordent Blaine eut un repos bref mais surtout définitif ! En effet, le combat était inégal... un chasseur avec un fusil, passe, elle en avait fait courir bien d'autres... mais un chasseur en voiture cela devenait un combat irrégulier.

**Premier de cordée ?**

Samedi 18 avril 92, inauguration du mur d'escalade scolaire. Initié par les instituteurs, construit et financé par certains artisans locaux et les communes de Mirabel et Piégros... le mur a été escaladé et descendu parfois spectaculairement.

### Amour de colombes.

Organisée par le foyer basket, l'édition 92 de la "Vogue des Croulants" avait à son programme une animation originale:

Exposition et lâcher de pigeons (pas ceux du clocher !) C'est grâce à un colombophile clastrois, Yannick Brard et à son collègue ardéchois, que les nombreux visiteurs de la fête ont pu découvrir cette étonnante passion.

### Les "Balcons du village".

Pour sa deuxième année d'existence, la désormais classique course (ou randonnée) des "Balcons de la Drôme", reliant Saillans à Crest en longeant le flanc de la Roche, a traversé notre commune. Les organisateurs clastrois avaient demandé, défendu et obtenu l'arrivée des marcheurs au village.

Ainsi 130 participants se sont retrouvés autour de la fontaine publique. Sous les ombrages appréciés, une dynamique équipe leur a réservé un chaleureux et sympathique accueil. Un bon point et une belle image pour notre village.

### Le p'tit bar dans la prairie.

Quelques bénévoles du Foyer Basket ont rénové - mieux, reverdi ! - le sol de la buvette de la salle des fêtes.

A cette occasion le bar a été réaménagé. Merci à eux.

### Victoires.

Dimanche 17 mai 1992, un grand jour pour les équipes clastroises. Les benjamines gagnent la coupe Drôme-Ardèche le matin et les cadettes récidivent l'après-midi. Deux coupes interdépartementales qui honorent notre commune, les jeunes et les bénévoles du Foyer basket. Joueurs et supporters (nombreux) ont partagé un repas après ces rencontres et ont exprimé leur joie.



### Automne Européen.

Ils étaient venus, ils étaient presque tous là. Les uns savaient, les autres pas. Ceux qui ne disaient rien hésitaient devant l'urne aux faces vitrées.

Notre humoriste local a pris ses désirs pour des réalités... l'écart était si faible.

1992, PIÉGROS LA CLASTRE  
DIT OUI À L'EUROPE!



### Les diam's pour Delphine et Henri.

Soixante ans après ils ont réuni leurs enfants, petits enfants et amis pour fêter comme il se devait cet événement.

Soixante ans de vie commune que Delphine et Henri Planel ont partagée par monts et par vaux... de Quint à Baujean en passant par l'Ardèche...

Tous nos compliments.

### Noël, Gérard, Dédé... et les autres.

Une fois encore, le sapin a été installé auprès du lavoir pour les fêtes de fin d'année. Une fois de plus, la gentillesse de l'ami Gérard a été sollicitée et Dédé a "enguirlandé" son dernier sapin de Noël. Dommage que des vandales, en dérobant les ampoules, aient assombri pour un soir, l'arbre en même temps que la tradition.

### Visa pour l'avenir.

Cinq clastrois : Florent, Christelle, Céline, Delphine et Monja des classes de première du lycée Armorin sont allés à Lyon avec leur classe présenter leur vision de l'avenir Rhonalpin en 2015. Ils ont brillamment défendu leur projet et gagné leur billet pour Paris et peut-être pour l'Europe... nous leur souhaitons bon vent...

10 BOUGIES POUR UNE REVUE

Décembre 83 a vu la naissance de la première revue municipale. Décembre 92 fête la sortie du n° 10 de ce bulletin d'informations locales. L'équipe qui, durant toutes ces années, a rédigé les différents articles, a réalisé leur mise en page et a animé les différentes réunions de travail pense avoir contribué ainsi à une meilleure communication entre tous. C'est le but recherché. Et si, pour ne pas lasser, l'action ne doit pas être poursuivie sous sa forme actuelle, elle aura tout de même le mérite d'avoir été un trait d'union - même modeste - entre les citoyens et leurs représentants. A l'occasion de ce dixième anniversaire, la Commission Information, Education, et Loisirs, ainsi que tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ces revues, vous adressent leurs meilleurs voeux pour 1993.

-0-0-0-0-0-0-0-

LES COUVERTURES AUXQUELLES VOUS AVEZ ÉCHAPPÉ...



-0-0-0-0-0-0-0-

Nous remercions pour leur collaboration bénévole :  
André COMBE (documents photographiques),  
Fabien LACAF (dessins),  
Philippe TILLARD (page de couverture).